

Nous consulter pour de plus amples informations



Réseau AISEC-Synergies
Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87  -au prix d'une communication locale- 09 52 33 08 86  06 75 48 20 64
Mail : aiec.synergies-ouest@laposte.net Fax : 09 57 33 08 86

Fiche intervention n° 9 - action sociale & insertion - année 2010

**CERTIFICATION DES PROCÉDURES
DE RECRUTEMENT**

A destination de :

- associations,
- communes rurales ou péri urbaines,
- communautés de communes,
- autres collectivités.



Action proposée dans le cadre des activités d'étude et de conseil du Réseau.



Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: Thu Oct 07 07:36:46 UTC 2010
MCN :: C951K-CCUMT-V96BB

Quoi ? Principale réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation, contrôle et certification des procédures de recrutement, - valorisation des démarches équitables, non discriminantes, raisonnées et efficaces.
Quand ? planification	<ul style="list-style-type: none"> - à tout moment pour acquérir la certification et communiquer sur votre responsabilité sociale dans le domaine du recrutement, - tous les deux ans pour actualiser et réinterroger vos pratiques.
Qui ? pilotage	<p>Un pilote AISEC-Synergies, Le cas échéant, des membres militants (<i>volontaires ou salariés</i>) de l'association dotés de la compétence pour encadrer ces interventions</p>
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des pratiques respectueuses des demandeurs d'emploi, - Développer des pratiques efficaces pour la recherche et la sélection des compétences professionnelles.
Comment ? Méthodologie	<p>Le Pilote AISEC-Synergies réalisera une évaluation sommaire et un rapport de notation, aux moyens de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle de documents, - testing, - auditions.
Combien ? Quels coûts ?	<p>L'intervention du pilote AISEC-Synergies est facturée forfaitairement une journée (<i>base de 500e HT/J</i>).</p>
Où ? Territoires concernés	<p>Couverture nationale.</p>



Réseau Aisec-Synergies Certification des procédures de recrutement

« Equitables, non discriminantes, raisonnées et efficaces »

*Parce que l'emploi est une denrée rare et qu'il est de la **responsabilité sociale** et de l'intérêt des institutions qui recrutent de permettre l'égal accès de tous à l'information et à l'emploi. Parce que le recrutement est l'un des actes les plus lourds de conséquences pour ces institutions, nous vous proposons une certification qui vous amène à le penser ou à le repenser dans sa globalité.*

La Certification Aisec-Synergies, ne repose ni sur l'adoption d'un cahier des charges, ni sur l'adoption d'une procédure standardisée ; mais sur l'évaluation de vos pratiques de recrutement, quelles qu'en soient les spécificités. La notation des trois grandes phases de recrutement (*avant / pendant / après*), qui permet votre qualification au certificat pour deux ans, sur la base des résultats des deux années précédentes, est assortie d'un rapport de certification qui vous permet de faire évoluer vos procédures et pratiques de recrutement, notamment, en vous référant aux points d'effort, repérés et signalés par l'évaluateur. Cette méthode, nous permet de nous adresser aussi bien aux petites associations, qu'aux grandes administrations.

Sont également évalués et notés :

- la cohérence interne de la procédure utilisée, -AAAA-,
- le caractère équitable de la procédure (*qualité des informations et réponses apportées aux candidats*), - AA-,
- le caractère non discriminant de la procédure (*ouverture et recherche de diversité sociale, ethnique, générationnelle – méthodes et critères non discriminants*), - AA-,
- le caractère raisonné de la procédure (*définition d'objectifs et articulation des pratiques aux objectifs*), - AA-,
- le caractère efficient de la procédure (*pertinence des pratiques de recrutement en vue de mesurer les compétences professionnelles des candidats, taux de recrutements non fructueux*), - AA-.

Le barème de notation comprend donc huit groupes de notes, pondérés par un coefficient. Chaque note repose sur des critères objectifs. L'ensemble de la méthode et des documents de certification est déposé.

L'évaluation et la notation s'appuient à la fois, sur :

- contrôle de documents,
- testing,
- auditions.

L'intervention visant à la certification est facturée forfaitairement au coût habituel d'une journée intervenant. Les structures non qualifiées après une première intervention ont la possibilité de demander une seconde intervention après un trimestre, la nouvelle intervention ne porte que sur la prise en compte des points d'effort signalés par l'évaluateur.

Barème de notation

1. avant	1.1. définition du poste 1.2. publicité du poste 1.3. collecte des candidatures 1.4. présélection des candidatures	AAAA
2. pendant	2.1. entretien de recrutement 2.2. épreuves de recrutement 2.3. décision de recrutement	AAA
3. après	3.1. réponses aux candidats non retenus 3.2. accueil du (ou des) candidat retenu	AA

Le cas échéant, les phases inexistantes dans votre processus, valent neutralisation de la note, si leur absence est justifiable et cohérente dans votre contexte. Elles valent une note négative, si leur absence est préjudiciable aux objectifs.

Chaque note est exprimée en :	Moyenne des 21 notes (ou moins) :
A : très bon,	Valent certification
C : bon,	
E : insuffisant.	Ne permet pas la certification

Seuls les items évalués non satisfaisants vous sont communiqués à l'appui des points d'effort, signalés dans le dossier de certification.

L'ensemble des méthodes utilisées et des documents remis, est protégé, et ne doit faire l'objet d'aucune publicité sans autorisation formelle. Seul le logo de la certification peut être librement utilisé sur vos documents internes et externes, obligatoirement assorti de la période de qualification.

Des missions complémentaires visant notamment à l'animation de groupes de travail en vue de développer les pratiques « Equitables, non discriminantes, raisonnées et efficaces », la réalisation de documents-outils, la rédaction de cahiers des charges ou de procédures, sont envisageables ; dans le cadre habituel des prestations d'étude et de conseil du réseau.

Rappelons qu'Aisec-Synergies n'est ni un organisme de formation, ni un spécialiste de la certification.

Acteur et accompagnateur de l'action sociale, éducative et socioculturelle,

nous apportons un regard particulier sur les relations entre demandeurs d'emploi et recruteurs, notamment en référence à nos actions d'insertion et d'accompagnement.

